



# **DISPOSITIF NATIONAL DE MISE EN ŒUVRE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DES INDUSTRIES EXTRACTIVES (DN/ITIE-NIGER)**

**PLAN DE TRAVAIL 2024**

## Table des matières

INTRODUCTION .....	3
<b>1. PRIORITES NATIONALES .....</b>	<b>4</b>
2. PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN DU TRAVAIL 2024 .....	9
3. FINANCEMENT .....	9
4. AXES DU PLAN DE TRAVAIL .....	9
5. ANALYSE DES RISQUES .....	10
6. MATRICE DU PLAN D' ACTIONS.....	11

## INTRODUCTION

Le plan de travail est l'instrument essentiel qui permet au Dispositif National de mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Niger (DN/ITIE-Niger) de définir ses axes d'intervention à travers des activités ciblées par les parties prenantes.

Il est établi pour répondre à l'exigence 1.5 de la norme ITIE 2019 qui prévoit que le GMC est tenu de mettre en place un plan de travail qui doit être régulièrement mis à jour, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de déclaration et de validation établies par le conseil d'Administration de l'ITIE.

Le présent plan de travail a été conçu dans un contexte particulier. En effet, le 26 juillet 2023 un coup d'état est intervenu. Les nouvelles autorités ont pris les mesures suivantes :

- Suspension de la constitution ;
- Dissolution de l'Assemblée nationale ;
- Dissolution du Gouvernement et nomination d'un nouveau selon une nouvelle architecture ;
- Adoption d'une ordonnance portant organisation des pouvoirs publics pendant la transition ;

Il s'en est suivi des sanctions infligées par les instances régionales à savoir la CEDEAO, l'UEMOA, l'UA et la suspension de la coopération de certains partenaires techniques et financiers (PTF).

Ces sanctions d'une ampleur inédite ont poussé les nouvelles autorités à axer leurs priorités, dictées par la nécessité d'une résilience, sur les aspects suivants :

- Accroissement des recettes internes,
- Réduction du train de vie de l'Etat,
- Lutte contre la corruption,
- Meilleure gestion des ressources extractives....

Ce plan de travail a été élaboré en tenant compte de ces priorités et a fait l'objet lors de son élaboration de large concertation avec l'ensemble des parties prenantes au sein et en dehors du GMC.

En outre, il prend en compte aussi les engagements internationaux et régionaux pris par le Niger (Agenda 2030 de Nations Unies sur le Développement Durable, Accord de Paris sur le changement climatique, Agenda 2063 de l'Union Africaine, Programme Economique et Financier signé avec le FMI, ZLECAf, Vision 2050 de la CEDEAO...) et les effets des chocs exogènes extrêmes.

Il s'appuie également sur les priorités contenues dans la Politique Minière Nationale (2020-2035) et la Politique Pétrolière Nationale (2018-2028).

## 1. PRIORITES NATIONALES

La bonne gouvernance des industries extractives prenant en compte le souci de l'information citoyenne, de l'obligation de rendre compte, de protection de l'environnement, de préservation des intérêts des générations présentes et futures et du développement local est une nécessité.

L'objectif est de faire jouer au secteur minier et pétrolier le rôle de moteur de développement économique et social.

Ces priorités nationales sont définies dans les trois (3) documents à savoir :

- Le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) en cours de formulation ;
- La Politique Minière Nationale (2020-2035) ;
- La Politique Pétrolière Nationale (2018-2028).

### **1.1 Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP)**

Le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP) est élaboré suivant une logique axée sur une gestion concertée de la crise pour un retour rapide du Niger dans le concert des Nations.

L'objectif du PRSP est d'imprimer une nouvelle vision de développement endogène du pays. De façon spécifique, il s'agira de proposer des actions pertinentes pour surmonter les effets des sanctions imposées sur l'activité économique et les situations sociale et sécuritaire, restaurer la bonne gouvernance et renforcer la cohésion sociale.

Particulièrement au niveau de l' Axe 3 : Amélioration de la croissance économique et de l'emploi qui vise à créer des conditions de transformation structurelle de l'économie nigérienne, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents, le PRSP a retenu au niveau de l'Effet sectoriel 3.6 : **Les chaînes de valeurs Pétrolières, Minières et Énergétiques sont développées**

Le développement des chaînes de valeurs pétrolières, minières et énergétiques avec un contenu local promu est une stratégie visant à maximiser les avantages économiques et financiers pour le pays (création d'emplois, augmentation des recettes de l'Etat et stimulation du développement de l'industrie locale).

Les actions majeures à entreprendre se résument comme suit : (i) l'amélioration de la gouvernance du secteur pétrolier, minier et énergétique ; (ii) le développement de la chaîne de valeur pétrolières, et minières ; (iii) le développement du contenu local du secteur pétrolier ;(iii) le développement de l'infrastructure géologique, diversification, intégration et gestion durable

de l'environnement minier et pétrolier et ; (iv) l'amélioration de l'offre et de l'accès à l'énergie. La dénonciation et ou la révision des accords existants pour les adapter aux intérêts stratégiques du pays, la création des comptoirs d'échange ou des raffineries (or).

L'amélioration de la gouvernance du secteur pétrolier, minier et énergétique passera par : (i) le renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire du secteur ; (ii) la présentation et visibilité du secteur ; (iii) la planification et le suivi-évaluation des projets et programmes du secteur ; (iv) la nationalisation des postes d'emploi dont les profils existent au Niger ; et (v) le renforcement des capacités des acteurs dans le domaine de la fiscalité minière et pétrolière. Les extrants suivants permettront d'atteindre le résultat d'effet : (i) les textes légaux et réglementaires sont adaptés aux nouvelles exigences du secteur et ; (ii) les acteurs du secteur ont les compétences techniques requises et disposent des équipements adéquats pour mener leurs travaux.

Dans le cadre du développement de la chaîne de valeur du secteur pétrolier et minier les actions porteront sur : (i) le développement des infrastructures pétrolières et pétrochimiques ;(ii) la modernisation du cadastre et la promotion du potentiel pétrolier ; (iii) l'amélioration de la mobilisation des recettes minières et pétrolières ; (iv) la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et Développement, des compétences, et du Contenu local (Elaboration et mise en place d'un schéma directeur des dépôts d'hydrocarbures) et (v) le Contrôle de l'exécution du programme de travaux et du budget des sociétés minières et pétrolières.

Le développement du Contenu Local du secteur minier visera : (i) l'accroissement de l'approvisionnement de biens et de services en provenance des opérateurs locaux de la part des sociétés minières ; (ii) l'accroissement de la quantité et la qualité de l'emploi local par les sociétés minières ; (iii) l'augmentation des retombées des investissements minières dans les secteurs non minières ; (iv) le renforcement de la transformation locale (enrichissement) des produits des opérations minières ; (v) la valorisation des produits minières ; (vi) le renforcement des capacités des acteurs locaux en tant qu'opérateurs du secteur minier, y compris les entreprises publiques (favoriser les entreprises minières nationales).

Concernant le développement de l'infrastructure géologique, la diversification, l'intégration et la gestion durable de l'environnement minier, il s'agira de : (i) développer l'infrastructure géologique de base ; (ii) promouvoir la politique minière ; (iii) renforcer le partenariat dans le secteur ; (iv) suivre et contrôler les activités minières, des carrières et des EDII ; (v) développer les filières et (vi) renforcer la protection de l'environnement.

## **1.2 La Politique Minière Nationale (2020-2035)**

Le Niger a adopté une Politique Minière par décret n° 2020-516/PRN/MM du 03 juillet 2020.

Cette politique minière qui s'inspire largement de la Vision Minière Africaine en prônant « Une diversification et une exploitation équitable et optimale des ressources minérales en vue d'une large croissance durable et d'un développement socioéconomique ».

Elle a été élaborée sur les principes directeurs suivants :

- L'appartenance au peuple nigérien des ressources minérales situées dans le sol et le sous-sol du Niger ;
- le respect de l'environnement ;
- la durabilité ;
- une approche inclusive ;
- la non-discrimination des investisseurs ;
- la transparence et la reddition des comptes ;
- la responsabilité sociétale des sociétés minières ;
- l'équité dans le partage des revenus générés par le secteur ;
- le respect du genre ;
- le respect des droits humains ;
- le respect des droits des communautés riveraines des activités minières ;
- le devoir de diligence.

L'objectif global de la Politique Minière Nationale est de « contribuer au développement durable et à la croissance économique inclusive du Niger à l'horizon 2035 ».

Les résultats attendus de la mise en œuvre de la Politique Minière Nationale sont:

- A long terme :
  - La contribution au développement durable et à la croissance économique inclusive est améliorée ;
- A moyen terme :
  - La gouvernance du secteur est améliorée ;
  - Le potentiel minier est développé, la production minérale et les partenaires diversifiés la chaîne de valeur du secteur minier est développée ;
  - L'environnement minier est géré de manière durable.
- A court terme :
  - Le cadre institutionnel et légal du secteur est renforcé ;
  - La connaissance du potentiel minéral est accrue ;
  - La production minière et les partenaires sont diversifiés ;
  - L'intégration du secteur minier à l'économie nationale est accrue ;
  - L'environnement est mieux protégé et l'après-mine mieux géré.

Pour la mise en œuvre de la Politique minière, une Stratégie est élaborée sur la période 2020-2035. Elle présente les contenus des programmes identifiés à travers un plan d'actions détaillé, un schéma de financement, des réformes nécessaires et un mécanisme de mise en œuvre

### **1.3 La Politique Pétrolière Nationale (2018-2028)**

Le Niger a adopté une Politique Pétrolière Nationale par décret n° 2019-021/PRN/MPe du 11 janvier 2019.

L'objectif général de la Politique Pétrolière Nationale est de faire du secteur pétrolier le moteur majeur du développement économique et social du Niger. Cet objectif général de la Politique Pétrolière Nationale découle de la vision claire du secteur des hydrocarbures qui ambitionne de : « *Faire du secteur pétrolier nigérien un moteur majeur de développement économique et social pour les populations actuelles et les générations futures, en gérant les ressources de façon responsable et respectueuse de l'environnement* ».

Les priorités nationales dans le secteur pétrolier se déclinent en quatre axes stratégiques déclinés en 13 objectifs :

- Le développement accéléré de la production pétrolière nationale ;
- La restructuration et assainissement de l'aval pétrolier ;
- La maximisation des impacts économiques et sociaux ;
- La refonte du cadre sectoriel.

#### **a. Le développement accéléré de la production pétrolière nationale**

Le premier axe de la politique comporte trois objectifs spécifiques.

Objectif # 1 : Investir dans l'exploration afin d'attirer le maximum d'opérateurs, pour diversifier la base de partenaires existants et augmenter significativement les réserves prouvées ;

Objectif # 2 : Opérationnaliser, à horizon 2025, l'oléoduc permettant d'évacuer le brut nigérien de façon sécurisée, compétitive et en maximisant l'impact en matière de développement ;

Objectif # 3 : Fluidifier les processus administratifs afin de faciliter les opérations des pétroliers.

#### **b. La restructuration et l'assainissement de l'aval pétrolier**

Les objectifs spécifiques assignés au deuxième axe de la politique pétrolière sont également au nombre de trois :

Objectif # 4 : Mettre en place un mécanisme de fixation des prix tout au long de la chaîne de valeur pétrolière préservant la santé financière des acteurs et tenant compte d'objectifs sociaux.

Objectif # 5 : Lutter contre la fraude aux hydrocarbures pour préserver les recettes fiscales et limiter la dégradation de la situation financière de la SONIDEP et des distributeurs privés ;

Objectif # 6 : Améliorer l'implication de l'Etat dans la gestion de la SORAZ ;

**c. La maximisation des impacts économiques et sociaux**

Le troisième axe de la politique pétrolière comporte quatre objectifs spécifiques.

Objectif # 7 : Gérer durablement les revenus pétroliers, encourageant le développement économique et social du pays et assurant l'équité intergénérationnelle ;

Objectif # 8 : Développer significativement le contenu local de l'industrie pétrolière nigérienne, dans le but d'amplifier les impacts économiques et sociaux du secteur ;

Objectif # 9 : Améliorer significativement l'offre de compétences locales nécessaires au développement de l'amont et de l'aval pétrolier et lutter contre le chômage

Objectif # 10 : Mettre en place une politique efficace en matière de développement économique et social pour les communautés situées dans les régions productrices de pétrole.

**d. La refonte du cadre sectoriel**

Trois objectifs spécifiques sont assignés au quatrième axe de la politique pétrolière.

Objectif # 11 : Disposer d'un cadre institutionnel sectoriel cohérent et fonctionnel, permettant aux différents acteurs de remplir pleinement leurs rôles respectifs ;

Objectif # 12 : Disposer d'un cadre législatif et fiscal compétitif et opérationnel, préservant les intérêts de l'Etat et attirant les opérateurs pétroliers, dans un contexte mondial concurrentiel ;

Objectif # 13 : Assurer une exploitation durable des ressources pétrolières, en préservant l'environnement.

## 1. PROCESSUS D'ELABORATION DU PLAN DU TRAVAIL 2024

Le projet de plan de travail 2024 a été élaboré par le Secrétariat Exécutif du DN/ITIE-Niger. Il a été partagé aux différentes parties prenantes et aux membres du GMC et enrichi avec leurs apports.

## 2. FINANCEMENT

Les activités prévues dans le plan de travail sont financées par le budget de l'Etat qui couvre le fonctionnement du Dispositif (Salaires du personnel, Indemnités des membres du GMC, organisation des sessions du GMC...).

En outre, le DN/ITIE-Niger reçoit des appuis de divers bailleurs à savoir : l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le PACEGEF, la Coopération suisse à travers le Programme d'Appui à la Gouvernance (PAGOD) et la coopération Belge.

## 3. AXES DU PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail 2024 s'articule selon six (6) axes déclinés en objectifs spécifiques :

- Axe I : Renforcement de la gouvernance interne du DN/ITIE-Niger ;
- Axe II : Amélioration de la transparence et de l'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger ;
- Axe III : Production et publication des rapports ITIE ;
- Axe IV : Communication, vulgarisation de la Norme ITIE 2019 et des rapports ITIE ;
- Axe V : Renforcement des capacités des parties prenantes ;
- Axe VI : Suivi Evaluation et pérennisation du processus ITIE.

### **Axe I: Renforcement de la Gouvernance du DN/ITIE-Niger**

L'objectif de cet axe est de mettre en place et de pérenniser des mécanismes et procédures qui garantissent le processus décisionnel transparent et redevable vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes ainsi que du public.

### **Axe II : Amélioration de la transparence et de l'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger**

L'objectif principal de cet axe est de faire du DN/ITIE-Niger un véritable outil de transparence et d'accès aux informations essentielles du secteur extractif. Ainsi, le DN/ITIE-Niger sera la source d'information fiable pour le public.

### **Axe III : Production et publication des rapports ITIE**

La production ponctuelle de données exhaustives et fiables sur les secteurs minier et pétrolier permet de renforcer les progrès dans la mise en œuvre des exigences de l'ITIE. Cet axe prévoit l'élaboration de deux (2) rapports ITIE au cours de l'exercice 2024.

### **Axe IV : Communication et vulgarisation de la Norme ITIE 2019 et des rapports ITIE**

Il s'agira ici de mener des actions de sensibilisation, de communication et de dissémination afin de rendre les rapports largement accessibles et alimenter des débats publics responsables et de susciter un débat citoyen responsable.

### **Axe V : Renforcement des capacités des parties prenantes**

Pour comprendre la chaîne de valeur de l'industrie extractive et participer ainsi au débat citoyen de façon constructive et responsable, les parties prenantes dans la mise en œuvre doivent voir leurs capacités renforcer.

### **Axe VI : Suivi Evaluation et pérennisation du processus ITIE**

L'objectif de cet axe est de renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE et préparer la validation du Niger. Cet objectif peut être décliné à travers :

- La création d'un dispositif de suivi évaluation ;
- L'adoption d'un mécanisme de suivi des recommandations ;
- L'élaboration d'un plan de suivi des recommandations des rapports ITIE et de la validation ;
- La réalisation d'une enquête nationale sur la perception ; la connaissance et l'appropriation de l'ITIE par le public au Niger ;
- La production des rapports annuels d'avancement des activités ;

## **4. ANALYSE DES RISQUES**

La mise en œuvre du plan de travail est confrontée à des contraintes et risques qui peuvent influencer négativement à sa mise en œuvre ; Il s'agit de :

- L'insuffisance des ressources allouées au DN/ITIE-Niger ;
- La suspension de financement de certains bailleurs de fonds ;

- La difficulté d'accès à certaines zones d'exploitation en raison du contexte sécuritaire ;
- Les lourdeurs et lenteurs administratives (traitement des dossiers techniques et financiers) ;
- L'insuffisance de l'implication des parties prenantes et l'insuffisance de l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux ;
- La résistance aux changements ;
- La difficulté d'identification des propriétaires réels.

## 5. MATRICE DU PLAN D' ACTIONS

Les activités prévues dans le plan de travail sont financées par le budget de l'Etat qui couvre le fonctionnement du Dispositif (Salaires du personnel, Indemnités des membres du GMC, organisation des sessions du GMC...).

Pour financer la réalisation des activités prévues dans le plan de travail, le DN/ITIE-Niger sollicitera des appuis de divers bailleurs de fonds.

## 6. AXES DU PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail 2024 s'articule selon six (6) axes déclinés en objectifs spécifiques :

- Axe I : Renforcement de la gouvernance interne du DN/ITIE-Niger ;
- Axe II : Amélioration de la transparence et de l'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger ;
- Axe III : Production et publication des rapports ITIE ;
- Axe IV : Communication, vulgarisation de la Norme et des rapports ITIE ;
- Axe V : Renforcement des capacités des parties prenantes ;
- Axe VI : Suivi Evaluation et pérennisation du processus ITIE.

**Axe I: Renforcement de la Gouvernance du DN/ITIE-Niger**

L'objectif de cet axe est de mettre en place et de pérenniser des mécanismes et procédures qui garantissent le processus décisionnel transparent et redevable vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes ainsi que du public.

## **Axe II : Amélioration de la transparence et de l'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger**

L'objectif principal de cet axe est de faire du DN/ITIE-Niger un véritable outil de transparence et d'accès aux informations essentielles du secteur extractif. Ainsi, le DN/ITIE-Niger sera la source d'information fiable pour le public.

## **Axe III : Production et publication des rapports ITIE**

La production ponctuelle de données exhaustives et fiables sur les secteurs minier et pétrolier permet de renforcer les progrès dans la mise en œuvre des exigences de l'ITIE. Cet axe prévoit l'élaboration de deux (2) rapports ITIE au cours de l'exercice 2024.

## **Axe IV : Communication et vulgarisation de la Norme et des rapports ITIE**

Il s'agira ici de mener des actions de sensibilisation, de communication et de dissémination afin de rendre les rapports largement accessibles et alimenter des débats publics responsables et de susciter un débat citoyen responsable.

## **Axe V : Renforcement des capacités des parties prenantes**

Pour comprendre la chaîne de valeur de l'industrie extractive et participer ainsi au débat citoyen de façon constructive et responsable, les parties prenantes dans la mise en œuvre doivent voir leurs capacités renforcer.

## **Axe VI : Suivi Evaluation et pérennisation du processus ITIE**

L'objectif de cet axe est de renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE et préparer la validation du Niger qui a commencé en 2023. Cet objectif peut être décliné à travers :

- La création d'un dispositif de suivi évaluation ;

- L'adoption d'un mécanisme de suivi des recommandations ;
- L'élaboration d'un plan de suivi des recommandations des rapports ITIE et de la validation ;
- La réalisation d'un exercice d'évaluation des résultats et de l'impact de l'ITIE ;
- La production des rapports annuels d'avancement des activités.

## **7. ANALYSE DES RISQUES**

La mise en œuvre du plan de travail est confrontée à des contraintes et risques qui peuvent influencer négativement à sa mise en œuvre ; Il s'agit de :

- L'insuffisance des ressources allouées au DN/ITIE-Niger ;
- L'avis non favorable des PTF aux requêtes de financement du DN/ITIE-Niger ;
- La difficulté d'accès à certaines zones d'exploitation en raison du contexte sécuritaire ;
- Les lourdeurs et lenteurs administratives (traitement des dossiers techniques et financiers) ;
- L'insuffisance de l'implication des parties prenantes et l'insuffisance de l'intégration de l'ITIE dans les systèmes gouvernementaux ;
- La résistance aux changements ;
- La difficulté d'identification des propriétaires réels.

## Axe I : Renforcement de la Gouvernance du DN/ITIE-Niger

**Objectif : Mettre en place des mécanismes et procédures qui garantissent le processus décisionnel transparent et redevable vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes ainsi que du public**

**Résultat : Les mécanismes et procédures décisionnels mis en place permettent au DN/ITIE Niger de prendre des décisions transparentes et redevables vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes ainsi que du public**

Objectifs Spécifiques	Résultats	Activités	IOV/ Livrables	Responsables	2024				Coût en millions FCFA	Sources de Financement
					T1	T2	T3	T4		
OS 1 : Mettre à jour le Plan de travail conformément à la note d'orientation N° 2 pour tenir compte de la Norme ITIE	L'ensemble des parties prenantes sont consultées et - contribuent effectivement à la mise à jour du plan de travail	Identification des priorités nationales des IE au Niger	Rapport	GMC-SE/ITIE		X			PM	Budget DN/ITIE- Niger
		Définition des objectifs et des activités pour la mise en œuvre de l'ITIE Niger conformément aux priorités	Rapport	GMC-SE/ITIE		X			PM	Budget DN/ITIE- Niger
		Publication du Plan de travail de l'ITIE	Site Web	SE/ITIE		X			PM	Budget DN/ITIE- Niger

		Révision périodique et annuelle du plan de travail	Plan d'actions révisé	GMC-SE/ITIE			X	X	PM	Budget DN/ITIE-Niger
OS 2 : Tenir régulièrement les réunions du Comité de Supervision du GMC et des commissions spécialisées	Les réunions du Comité de Supervision, du GMC et des commissions spécialisées se tiennent régulièrement	Organisation trimestrielle de sessions ordinaires du GMC	Comptes rendus, procès-verbaux, rapports, documents de travail, TDR, etc.	GMC-SE/ITIE	X	X	X	X	12	Budget DN/ITIE-Niger
		Organisation semestrielle de sessions ordinaires du Comité de Supervision	PV, Compte rendus et documents de travail	PM/SE/PGMC/DN/ITIE		X		X	SI	
		Organisation de séance de travail des commissions spécialisées et autres groupes de travail	Comptes rendus, rapports et documents produits	Commissions GMC	X	X	X	X	2.4	Budget DN/ITIE-Niger

		Relecture du texte créant le DN/ITIE	Proposition de texte élaborée	GMC- SE/ITIE		X			PM	Budget DN/ITIE-Niger
OS 3 : Améliorer le dispositif institutionnel du DN/ITIE-Niger	Le dispositif institutionnel du DN/ITIE-Niger est amélioré	Mise en place des structures relais régionales ITIE	Liste des structures relais régionales ITIE	GMC-SE/ITIE			X		5	Budget DN/ITIE-Niger
<b>SOUS TOTAL</b>									<b>19,4</b>	
<b>Axe II : Amélioration de la transparence et de l'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger</b>										
<b>Objectif : Faire de l'ITIE un véritable outil de transparence et d'accès à l'information dans le secteur extractif au Niger</b>										
<b>Résultat : ITIE devient véritable outil de transparence et d'accès à l'information sur les Industries extractives au Niger</b>										
OS 1 : Renforcement des systèmes nationaux pour une production ponctuelle, systématique, et ouverte de données	Les données clés concernant le secteur sont systématiquement divulguées	Adoption d'une politique de données ouvertes	Politique de données ouvertes adoptée	GMC-Gouvernement		X			PM	Budget DN/ITIE-Niger
		Concertation des parties prenantes pourvoyeuses de données	Programme et stratégie de mise en œuvre adoptés	SE/ITIE – Parties prenantes			X		0,4	Budget DN/ITIE-Niger



		informations sur leur Gouvernance	sur leur gouvernance publiés							
		Mise en place d'un registre électronique public des licences minières et des licences des hydrocarbures contenant au moins les informations demandées par l'exigence 2.3 de la norme	<b>Registres mis en place et publiés sur les sites des Ministères</b>	SE/ITIE, MPe, MM		<b>X</b>			<b>PM</b>	<b>Budget Ministères</b>
		Mise en place un mécanisme de collecte des données sur l'emploi	Mécanisme mis en place	SE/ITIE, ANPE		<b>X</b>			<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Prise en compte des exigences de l'ITIE dans l'élaboration des textes relatifs à	Les exigences de l'ITIE sont prises en compte	SE/ITIE, MP/M/E					<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>

		l'octroi des titres miniers et pétroliers								
OS 2 : Renforcer la divulgation des bénéficiaires effectifs	<b>Mettre en place un cadre juridique sur les BE</b>	Organisation d'un atelier national sur la divulgation des données sur la PE	<b>Compte rendu de l'atelier</b>	GMC, Ministère de la Justice, Ministère des Finances, CENTIF, DGI, DGH, DCM, Cour des Comptes, DGCMP, HAPDP		<b>X</b>			<b>3</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Formation des parties prenantes sur les problématiques d'identification des PE et de la vérification des données.	<b>Nombre d'acteurs formés</b>	GMC, Ministère de la Justice, Ministère des Finances, CENTIF, DGI, DGH, DCM, Cour des Comptes, HALCIA, DGCMP, Consultant		<b>X</b>			<b>3</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Constitution d'un groupe de travail/comité interministériel (Ministère de la	Arrêté portant création du groupe de travail/comité signé	SE/ITIE/GMC, Ministère des Finances, Ministère de la justice		<b>X</b>			<b>1</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>

		Justice, Ministère des Finances, GMC.								
		Rédaction et proposition d'un projet texte portant mise en place d'un registre public des BE.	projet texte portant mise en place d'un registre public des BE élaboré	<b>Comité ad' hoc</b>			<b>X</b>		<b>1</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Organisation d'atelier de validation du projet de texte par les parties prenantes	<b>Compte rendu de l'atelier</b>	<b>Comité ad' hoc</b>			<b>X</b>		<b>5</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Adoption du projet de texte par le Gouvernement	projet de texte adopté	Gouvernement				<b>X</b>		
OS 3 : Publier les contrats, licences et permis octroyés aux	Les contrats et permis octroyés aux entreprises extractives sont publiés	Mise à jour de la publication des conventions en vigueur	<b>Nbre convention publiées/ nbre convention en vigueur</b>	<b>SE/DN/ITIE</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>

entreprises extractives		Mise à jour du site web	Site web mis à jour	SE/DN/ITIE	X	X	X	X	PM	Budget DN/ITIE-Niger
<b>TOTAL</b>									123,4	
<b>Axe III : Production, publication des rapports ITIE et pérennisation du processus ITIE</b>										
<b>Objectif : Renforcer les progrès dans la mise en œuvre des exigences de l'ITIE et la Production de données exhaustives et fiables sur les secteurs minier et pétrolier</b>										
<b>Résultat : Les rapports de conciliation de qualité respectant la Norme ITIE sont produits</b>										
OS 1 : Réaliser des études de cadrage pour définir le périmètre et le seuil de matérialité pour chaque rapport de cadrage ITIE	Le périmètre et le seuil de matérialité	Elaboration du rapport de cadrage 2021	Rapport de cadrage 2021	Administrateur Indépendant	X				17	Budget national
	pour chaque rapport de conciliation	Elaboration du rapport de cadrage 2022	Rapport de cadrage 2022	Administrateur Indépendant			X		17	Budget national
	ITIE sont connus grâce aux études de cadrage	Atelier de validation technique des études de cadrage	Rapports de cadrage adoptés	SE/DN/ITIE-GMC-Administrateur Indépendant		X	X		8	Budget DN/ITIE-Niger
OS 2 : Produire les rapports ITIE	Les rapports pays ITIE sont produits	Elaboration du rapport ITIE 2021	Rapport ITIE 2021	Administrateur Indépendant		X			17	Budget national

	conformément à la norme	Elaboration du rapport ITIE 2022	<b>Rapport ITIE 2022</b>	<b>Administrateur Indépendant</b>				<b>X</b>	<b>17</b>	<b>Budget national</b>
		Organisation des séances de validation des rapports	Rapports atelier de validation	<b>GMC SE/DN/ITIE</b>		<b>X</b>		<b>X</b>	<b>8</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Edition des rapports	Nombre de rapports	<b>SE/DN/ITIE</b>			<b>X</b>	<b>X</b>	<b>5</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
OS 3 : apprécier la contribution du secteur extractif au PIB et au développement local	L'ITIE est utilisée par les parties prenantes comme un instrument de bonne gouvernance économique et sociale pour le développement durable	Réalisation d'une étude sur la contribution du secteur extractif au PIB.	Rapport d'étude	GMC- SE ITIE			<b>X</b>		<b>10</b>	<b>PTF</b>
		Atelier de validation de l'Etude sur la contribution du secteur extractif au PIB.	Rapport de l'Atelier	GMC- SE ITIE				<b>X</b>	<b>4</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Réalisation d'une Etude sur le	Rapport de l'étude	GMC- SE ITIE			<b>X</b>		<b>10</b>	<b>PTF</b>

		Contenu local dans le secteur extractif au Niger								
		Atelier de validation de l'Etude sur le Contenu local dans le secteur extractif au Niger	Rapport de l'Atelier	GMC- SE ITIE				X	4	Budget DN/ITIE- Niger
		Réalisation d'une Etude sur les exonérations accordées aux entreprises du secteur extractif au Niger	Rapport	GMC- SE ITIE			X		10	PTF
		Atelier de validation de l'Etude sur les exonérations accordées aux entreprises du	Rapport de l'Atelier	GMC- SE ITIE				X	4	Budget DN/ITIE- Niger

		secteur extractif au Niger								
OS 4 : Apprécier l'importance des paiements infranationaux	Les données sont utilisées dans le rapportage	Etude sur les paiements infranationaux	Rapport	GMC- SE ITIE			X		10	PTF
		Atelier de validation de l'Etude sur les paiements infranationaux	Rapport de l'Atelier	GMC- SE ITIE				X	4	Budget DN/ITIE- Niger
OS5 Renforcement des entités déclarantes (administratio n et entreprises) sur les données à fournir dans le cadre du rapport ITIE	Les entités déclarantes (administrati on et entreprises) sont outillées sur les données à fournir	Formation sur le Renforcement des entités déclarantes (administration et entreprises) sur la Norme ITIE et sur les données à fournir	Nombre d'acteurs formés	GMC- SE ITIE			X		1	Budget DN/ITIE- Niger
<b>TOTAL</b>									<b>148</b>	

**Axe IV: Communication et vulgarisation de la Norme et des rapports ITIE**

**OG : Mener des actions de sensibilisation, de communication et de dissémination afin de rendre les rapports largement accessibles et alimenter des débats publics responsables**

**Résultat : Les informations sur les contenus des rapports et de la norme ITIE sont largement disponibles et facilement accessibles**

OS1 : Disséminer les rapports	Tous les rapports ITIE sont diffusés et compris	Impression des rapports ITIE et leurs synthèses en Français	Rapports et synthèses disponibles	GMC- SE ITIE		X		X	5	Budget DN/ITIE- Niger
		Mise en ligne des rapports sur le site web - ITIE et sur le site des parties prenantes.	Feed back et consultation du site	GMC- SE ITIE		X		X	PM	Budget DN/ITIE- Niger
		Insertion des synthèses des rapports dans les journaux de la place	Parution des journaux	GMC- SE ITIE			X		1,5	Budget DN/ITIE- Niger
		Organisation des conférences de presse à chaque parution des rapports et rédaction des	Compte rendu	GMC- SE ITIE			X	X	3	Budget DN/ITIE- Niger

		communiqués de presse								
		Dissémination des rapports dans toutes les régions à travers des conférences publiques et les différents canaux de communication	Nombre d'ateliers et quantité des rapports disséminés	GMC- SE ITIE		X	X	X	30	PTF
		Organisation des débats publics autour des chiffres du rapport et sur les enjeux de la transparence et la bonne gouvernance dans les universités et autres institutions publiques et privées	Compte rendu	GMC- SE ITIE			X	X	15	PTF
OS2 : Améliorer la visibilité du	L'ITIE-Niger est connue du public	Production et réalisation de films documentaires sur l'ITIE	Film, CD	GMC- SE ITIE		X			10	PTF

DN/ ITIE Niger	Organisation d'un atelier de formation des journalistes sur l'ITIE.	Nombre de journalistes formés	GMC- SE ITIE		<b>X</b>			<b>10</b>	<b>PTF</b>
	Conception et impression des supports de communication (affiches, dépliants, gadgets, autocollants, posters, Tee-shirt, banderole etc.) sur l'ITIE	<b>Nombre de supports de communication réalisés</b>	SE ITIE				<b>X</b>	<b>20</b>	<b>PTF</b>
	Animation des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, linkedIn, etc.)	Nombre de followers et de réactions	SE ITIE	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>X</b>	<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE- Niger</b>
OS3 : Mobiliser et conscientiser le public autour du processus,	Organisation des journées porte ouverte sur l'ITIE à Niamey.	Nombre des visiteurs	GMC- SE ITIE				<b>X</b>	<b>5</b>	<b>Budget DN/ITIE- Niger</b>

enjeux et défis de l'ITIE										
<b>TOTAL</b>									<b>135</b>	
<b>Axe V: Renforcement des capacités des parties prenantes</b>										
<b>Objectif : Consolider et renforcer les capacités des parties prenantes dans la mise en œuvre.</b>										
<b>Résultat : Les capacités des parties prenantes et autres groupes cibles sont renforcées.</b>										
OS1 : Elaboration du plan de renforcement de capacités	Le plan de renforcement de capacités est élaboré	Réunion d'élaboration du plan de renforcement des capacités	<b>Plan de renforcement de capacités</b>	GMC		<b>X</b>			<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
OS2 : Mettre en œuvre le plan de formation	Les parties prenantes sont formées sur la Norme	Atelier de formation des structures de la société civile et des parties prenantes sur la norme	Rapport de l'atelier	GMC- SE ITIE		<b>X</b>			<b>30</b>	<b>PTF</b>
		Organisation d'un séminaire gouvernemental sur la norme ITIE	Rapport de l'atelier	GMC- SE ITIE			<b>X</b>		<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Atelier de formation des acteurs de la justice sur la norme	Rapport de l'atelier	GMC- SE ITIE			<b>X</b>		<b>5</b>	<b>PTF</b>

		Atelier de formation des agents du Ministère des Mines sur la norme ITIE	Rapport de l'atelier	GMC- SE ITIE	X				5	PTF
		Atelier de formation des agents du Ministère des Finances sur la norme	Rapport de l'atelier	GMC- SE ITIE	X				5	PTF
		Atelier de formation des agents du Ministère du Pétrole sur la norme	Rapport de l'atelier	GMC- SE ITIE					5	PTF
OS3 : Organiser les voyages d'échange, d'étude et de visite de site et participer aux conférences et réunions de l'ITIE	Les voyages d'échanges et de visite de site sont organisés	Voyages d'échange, d'étude et de visite de site	Rapport de mission	GMC- SE ITIE			X		15	PTF
	Les membres du GMC et/ou du SE participent aux réunions et	Réunion des coordonnateurs des pays de l'Afrique francophone	Participation du coordonnateur à la réunion /Rapport de mission	SE ITIE					0,5	Budget national

	conférences de l'ITIE	Participation aux Conseils d'Administration	Participation aux Conseils d'Administration de l'ITIE International /Rapport de mission	GMC- SE ITIE						<b>20</b>	<b>PTF</b>
<b>TOTAL</b>										<b>80,5</b>	
<b>Axe VI : Suivi Evaluation et pérennisation du processus ITIE</b>											
<b>Objectif : Renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE et Préparer l'exercice de pré-validation</b>											
<b>Résultat : Un dispositif de suivi Evaluation est créé et la pré validation est préparée</b>											
OS 1 Renforcer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'ITIE	La mise en œuvre du processus ITIE est évaluée	Création d'un dispositif de suivi évaluation	<b>Commission mise en place</b>		<b>X</b>					<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Adoption d'un mécanisme de suivi des recommandations	Le mécanisme de suivi des recommandations est adopté			<b>X</b>				<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Elaboration d'un plan de suivi des recommandations	Le plan de suivi des recommandations des			<b>X</b>				<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>

		des rapports ITIE et de la Validation	rapports ITIE et de la Validation est élaboré							
OS 2 Evaluer l'impact de la mise en œuvre du processus ITIE	L'impact de la mise en œuvre du processus ITIE est connu	Réalisation d'un exercice d'évaluation des résultats et de l'impact de l'ITIE	L'exercice d'évaluation des résultats et de l'impact de l'ITIE est réalisé					X	5	Budget DN/ITIE-Niger
OS 3 : Produire les rapports annuels d'avancement	Les rapports annuels d'avancement sont produits	Elaboration des rapports d'avancement	Le rapport d'avancement est élaboré			X			PM	Budget DN/ITIE-Niger
		Publication des rapports d'avancement				X			PM	Budget DN/ITIE-Niger
OS 4 : Validation	Le plan d'action de la validation est mis en œuvre	Recenser toutes les parties prenantes							0,5	Budget DN/ITIE-Niger
		Publication des contrats sur le site web							PM	Budget DN/ITIE-Niger

		Directive pour la transmission systématique de toute nouvelle convention au DN/ITIE								<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Examen de validation								<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
		Publication du rapport de validation								<b>PM</b>	<b>Budget DN/ITIE-Niger</b>
<b>TOTAL</b>										<b>9,5</b>	